

Rire avec les ânes et braire avec les corneilles (premier épisode)

Ludmila Bovet

Number 123, Fall 2001

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/55914ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (print)

1923-5119 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Bovet, L. (2001). Rire avec les ânes et braire avec les corneilles (premier épisode). *Québec français*, (123), 94–96.

Premier épisode

Rire avec les ânes et braire avec les corneilles

Ludmila Bovet

« Sur le site Internet de Loto-Québec [...], on nous montre deux couples qui jouent à une machine de vidéopoker. Ils sont jeunes, ils sont beaux, et ils rigolent comme des fous. On dirait une pub de bière importée. Mais dans la vraie vie, le portrait est pas mal plus déprimant.

On ne verrait pas quatre beaux yuppies tout de noir vêtus en train de ricaner gaiement ; mais plutôt un gars tout seul pitonnant mécaniquement sur une machine » (Richard Martineau, dans *Voir*, Montréal, 17 mai 2001, p. 7).

Il est rare de trouver un exemple écrit du verbe *ricaner* — tel qu'il s'utilise couramment au Québec — dans un contexte aussi clair. C'est probablement parce que cet usage est

Larousse du XX^e siècle.

senti comme familier qu'il est peu présent dans la langue écrite.

Ce contexte si parfaitement transparent serait totalement obscur aux yeux d'un francophone d'Europe car il ébranlerait un pilier de sa logique langagière !

Dans le français dit « général », ou plus précisément le français « de référence », c'est-à-dire celui auquel on se réfère lorsqu'on consulte un dictionnaire tel que le *Petit Robert* ou le *Petit Larousse*, le verbe *ricaner* est chargé d'une connotation négative très nette : 1) rire à demi de façon méprisante ou sarcastique. « Il avait le rictus d'un homme qui ricane » (Martin du Gard)¹. *Il ricane de tout.*²) Rire de façon stupide, sans motif ou par gêne. *Il passait son temps* « à ricaner tout seul sans que l'on pût savoir pourquoi » (Courteline), (*Le Nouveau Petit Robert*, 1993).

RIRE MÉPRISANT

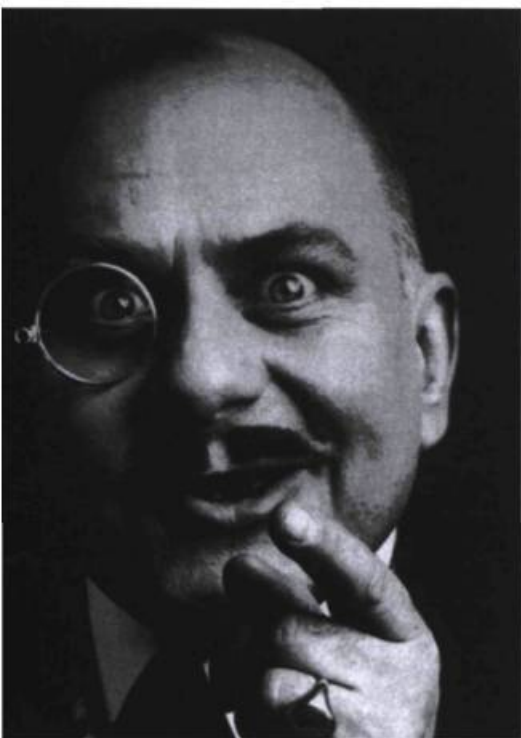
C'est dans ces types de contextes-là que l'on trouve *ricaner* chez la plupart des auteurs québécois, par exemple sous la plume d'Honoré Beaugrand dans *Le Loup-garou* : « Le coup partit, mais c'est comme s'il avait chargé son fusil avec des pois, et les loups-garous continuèrent à danser et à ricaner, en nous montrant du doigt² » ou chez Roger Lemelin : « Denis était trop mécontent de soi pour ne pas sentir ses projets de victoire l'abandonner. L'air était lourd, l'avenir ricanait, décevant, marqué de déchéance » (*Au Pied de la Pente douce*, 1944, début du chap. 7) ; ou encore dans *Bonheur d'occasion*, de Gabrielle Roy (1945) : « Alphonse leva lentement les paupières, effleura Emmanuel d'un regard indolent puis se prit à ricaner. — Oui, et qu'est-ce que tu penses qu'ils [les gars qui vont se

battre] vont obtenir ? La belle partie comme par devant : les millionnaires sur la côte et les chômeux en bas à s'engueuler » (éd. Stanké, 1978, p. 62).

Les notions de moquerie ou d'intention malveillante sont là, tout comme dans cette citation d'Aragon : « Tout le monde le tourne en ridicule. Il est petit, et puis après ? S'il était grand, qu'est-ce que cela changerait ? Il a du ventre, il n'est pas le seul à son âge. Non, on ricane parce qu'il est amoureux... » (Cité dans le *Grand Larousse de la langue française*, 1977).

RIRE BÊTE OU FORCÉ

L'idée de « rire stupidement à propos de tout » se trouve illustrée aussi au Québec, comme dans cet extrait d'une enquête orale réalisée à Montréal en 1978 : « Ma sœur, elle arrive avec une fille à quatre heures et demie du matin. La fille était bien gelée puis elle ricanait tout le temps ». Cependant, dans ce contexte, l'idée de stupidité est seulement implicite, si bien que *ricaner* pourrait très bien être remplacé par *rigoler*, qui ne comporte aucune nuance péjorative. Ce changement serait impossible dans les contextes relevés par les dictionnaires français ; l'emploi de *ricaner* donne toujours une indication sur l'état d'esprit de la personne qui ricane et il implique un jugement négatif. Témoins les extraits suivants : « Dès qu'on fut assis à table, la lourde gaieté campagnarde éclata comme une tempête. Les deux autres fils allaient aussi se marier [...] les invités ne cessaient de lancer des allusions à toutes les générations futures que promettaient ces unions. / C'étaient des gros mots, fortement salés, qui faisaient ricaner les filles rougissantes et se tordre les hom-



Photographie de © Tony Wacker / Fotogram-Stone Images, 2001. (Couverture de *Je pensais que mon père était Dieu*, Paul Auster, Actes Sud, 2001)

mes » (Guy de Maupassant, *Le Baptême* (1884), dans *Contes et Nouvelles*, t. 2, Albin Michel, 1960, p. 47). « Mais, comme quand j'étais gêné et intimidé, je ricanais un peu, je ne pouvais me retenir de ricaner » (Fr. Mauriac, *Le Nœud de vipères*, 1932, cité dans TLF).

SARCASME D'UN CÔTÉ, HUMOUR DE L'AUTRE

Cette différence est particulièrement manifeste lorsqu'il s'agit de rapporter les paroles de quelqu'un en les accompagnant d'une incise : *ricane-t-il* ou *ricane-t-elle*, au lieu de *dit-il* ou *dit-elle*. Comparer cet énoncé avec ceux du paragraphe suivant : « Du reste, ricanait Paul, tu ne t'es pas regardée, ma pauvre fille. Tu seras ridicule. Au bout d'une heure, on te renverra avec un coup de pied dans le derrière. Mannequin ? tu t'es trompée d'adresse » (Cocteau, cité dans le *Grand Larousse de la langue française*). *Ricanait Paul* équivaut à *disait Paul en riant méchamment*.

Voici maintenant des extraits d'entrevues parues dans des journaux québécois : « Le groupe existe essentiellement parce que je voulais jouer avec ces musiciens-là. Et mon travail, c'est d'organiser ces improvisations, d'en extraire un point de vue. Du moins, j'essaie, ricanait-il » (Dave Douglas dans *Voir*, Montréal, 17 mai 2001, p. 25). « Depuis le début décembre, Guylaine Charland, de Mont-Carmel, interprète les hymnes nationaux [aux matchs de hockey]. [...] Hier soir, elle a entrepris ses premières séries avec beaucoup de calme. "De toute façon, je sais que les gens n'entendront rien du tout, ricanait-elle. Il va y avoir tellement de bruit que je vais chanter dans le beurre !" » (*Le Nouvelliste*, Trois-Rivières, 7 avril 2001, p. 30). « Je ne le réalise pas encore. Au début de la saison, je ne m'étais pas fixé cela comme objectif. Et puis, tout d'un coup, on me donne une belle opportunité de me faire voir des dépisteurs. Je commence déjà à rêver que je marque plusieurs buts, ricanait-il à l'autre bout du fil » (Dominic Noël, choisi pour jouer dans le match des étoiles, dans *L'Acadie nouvelle*, 24 janvier 2001, p. 38). Dans ces exemples, *ricane-t-il* et *ricane-t-elle* équivalent à *dit-il (elle) en riant*.

Ici, les enfants ricanent, eux aussi, c'est-à-dire qu'ils rient facilement, pour un rien. Témoin cet exemple tiré d'*Une saison dans la vie d'Emmanuel*, de Marie-Claire Blais (1965) : « Il y en a toujours un ou deux [ses petits-enfants] autour de mon fauteuil, de ma chaise, lorsque je me berce le soir.../ Ils ricanent, ils jouent avec les lacets de mes souliers » (1^{er} chap.). En Europe, *ricaner* ne pourrait s'appliquer dans un tel contexte ; on dirait *ils rient* ou *ils s'amuse* en riant.

JUSTE POUR RIRE

Pas une once de méchanceté ou d'insolence, pas l'ombre d'une joie mauvaise, pas un soupçon de stupidité chez les *ricaneux* et les *ricaneuses* du Québec. Ils aiment rire, tout simplement. Témoin ce personnage de Germaine Guèvremont : « L'Acayenne riait aux larmes. Les chairs lui tremblaient de gaieté. [...] — Que j'suis donc ricanouse ! lui dit-elle. Il faut pas que je rie trop, parce que quand je ris de même, on dirait que la pointe du cœur m'enfle » (*Marie Didace*, 1947, p. 65).

Aimer rire, aimer la plaisanterie, avoir le rire facile, rire de bon cœur, voilà les traits qui caractérisent ici le verbe *ricaner* et les mots qui en dérivent. On est loin des définitions de « rire à demi », « rire d'une manière forcée », « rire avec mépris », « rire bêtement » qu'en donnent les dictionnaires français. Traiter quelqu'un de *ricaneux* (*ricaneur*) ou de *ricaneuse* n'a rien d'insultant. Ce n'est pas ainsi que le voyait Mme de Sévigné, au XVII^e siècle : « Je suis étonnée qu'elle ne soit pas devenue sottre et ricanouse dans ce couvent ; ha ! que vous avez bien fait, ma fille, de la reprendre ! » (Cité dans Littré). Elle craignait que la jeune fille ne devînt une de ces péronnelles qui rient sans raison en poussant des petits cris, qui gloussent et qui pouffent, toujours au bord d'un fou rire incontrôlable.

Donc *ricaner* endossait déjà une valeur péjorative dans les écrits du XVII^e siècle, mais il n'en était pas ainsi au siècle précédent si l'on en croit le *Dictionnaire françois latin* de Robert Estienne, publié en 1539 puis en 1549, et le dictionnaire français-anglais de Cotgrave³, paru en 1611, qui reflète la langue de la fin du XVI^e siècle. Estienne définit *ricaner* par le verbe latin *lascivire* qui signifie « badiner, plaisanter avec enjouement ». Dans Cotgrave, les équivalents anglais donnés en guise de définition pour *ricaner* — *to giggle*, *to tighie*, *to dallie*, *to wantonize* it — ne comportent pas les notions de moquerie, de mépris ou de sarcasme caractéristiques de l'emploi moderne ; il s'agit d'amusement, de gaieté espiègle, de taquinerie, bref du plaisir

de rire et de badiner avec d'autres. Cependant, on comprend bien que ce comportement, s'il est exagéré, peut conduire à des excès : la taquinerie légère peut se muer en moquerie, l'espièglerie poussée peut devenir méchante, et le jeu ne plus être un jeu.

D'autre part, avoir le rire facile, signe d'une nature heureuse, peut aller jusqu'à rire pour rien, sans raison valable, ce qui devient un indice de sottise. Le verbe anglais *to giggle* qui signifie « rire de façon légère et continue », notamment en parlant des enfants, peut être chargé de la connotation « rire sottement » dans certains contextes (le cas d'un fou rire incontrôlable, par exemple)⁴. *Ricaner* a peu à peu été victime d'un dérapage analogue dans le français général, mais la valeur positive qui s'y attachait au début du XVII^e siècle s'est maintenue dans le français du Québec jusqu'à aujourd'hui.

Le dictionnaire de Cotgrave relève aussi l'adjectif *ricaneux*, *ricaneuse*, la forme masculine en *-eux* étant une forme ancienne des adjectifs.



Fables de la Fontaine avec illustrations de Gustave Doré, éd. Phidal.

QUI A RICANÉ LE PREMIER ?

Si les *ricaneux* sont devenus des *ricaneurs* en français général et ont acquis la connotation négative que nous avons vue, ils sont cependant restés nombreux en Normandie et en Picardie, régions où — tout comme au Québec — *ricaner* a gardé le sens de « rire », du moins jusqu'à la fin du XIX^e siècle pour la Normandie⁵ et la fin du XX^e siècle pour la Picardie ; dans son *Dictionnaire des parlers picards du Vimeu (Somme)*, publié en 1963⁶, Gaston Vasseur relève *ricaner* « rire bruyamment » avec l'exemple (noté en écriture phonétique) : *elle n'est bien qu'à ricaner* « elle prend plaisir à rire, à écouter de grosses plaisanteries » ; de même que *ricaneux, -euse* et *ricanée* « rire bruyant », illustré par : *il fait des ricanées du diable*. Dans un autre lexique picard publié en 1975, *ricaner* est défini par « rire aux éclats » et accompagné de l'exemple *ricaner son soûl* « rire beaucoup »⁷. Ce même sens a aussi été relevé dans le Dauphiné, région du sud-est de la France⁸.

En consultant le glossaire normand et le dictionnaire picard mentionnés ci-dessus, on



Une savoureuse
histoire qui
se raconte...

est surpris de découvrir un deuxième sens au verbe *ricaner*, celui de « braire » ! C'est qu'en fait, tout a commencé par l'âne.

Le mot *ricaner* est apparu vers 1400 environ ; avant, en ancien français, existait le mot *rechaner* (depuis le début du XII^e siècle environ), dont la forme normande et picarde était *recaner*. Sous l'influence probable de *rire*, ce mot a été modifié en *ricaner*, forme qui est entrée en français. *Rechaner*, *recaner* et *ricaner* n'ont alors qu'un seul sens, celui de « braire ». L'âne pousse son cri en découvrant les dents ; l'étymon du verbe est le mot francique (reconstitué) *kinni* signifiant « mâchoire, joue » (qui a aussi donné *quenotte* « petite dent d'enfant » et le mot anglais *chin* « menton »).

De nombreux documents illustrent *ricaner* dans ce sens de « braire » (voir par exemple dans Littré) maintenant disparu du français, mais qui a continué à vivre en Normandie et en Picardie, parallèlement au nouveau sens de « rire en badinant », apparu dans le courant du XVI^e siècle. C'est le dictionnaire de R. Estienne (1539), déjà cité, qui en fournit la première attestation, *ricaner* y étant défini par *lascivire*. Le transfert du cri de l'âne à un comportement humain reste un mystère. En effet, la notion de « bruit épouvantable » qui s'attache au cri de l'âne — et qui est illustrée dans bien des exemples, dont ce texte de 1654 écrit en picard⁹, où l'on se plaint d'une troupe armée : « Y fon chy pu de brui qu'en baudet qui ricane », c'est-à-dire : « Ils font ici plus de bruit qu'un âne qui braie » — est absente de l'idée de badinage. Peut-être le « ricanement » de l'âne était-il associé à un comportement folâtre — batifolage, gambades — comme le suggèrent les définitions de Cotgrave et le proverbe *âne qui saute et braie sans fin, pluie pour demain*.

En revanche, ce qui est évident, c'est que les dictionnaires français passent sous silence l'emploi « non marqué », c'est-à-dire non

péjoratif de *ricaner* qui a eu cours au XVI^e et dans la première moitié du XVII^e siècle en France et dont l'usage se perpétue dans certaines régions de France ainsi qu'à Québec. Dans l'historique du mot, on atteste le sens de « rire avec affectation », c'est-à-dire « d'une manière forcée », à partir de Estienne (1539) ; ce n'est pas le sens de *lascivire* ni des définitions anglaises de Cotgrave.

AVANT-PREMIÈRE

Puisque l'âne *rechanait* ou *recanait* au Moyen Âge, puis *ricanait* à partir du XV^e siècle, est-ce à dire que le mot *braire* n'existait pas ? Mais si, il existait depuis belle lurette puisqu'il est attesté déjà dans la *Chanson de Roland* (1080) ; seulement voilà : *braire* signifiait « crier, pleurer » et ne s'utilisait pas pour les ânes ! Par exemple, à la suite du décès d'un ami, c'est par un *brayement* ou un *braire* qu'on se lamentait (Estienne, 1549). Et pour bien compliquer les choses, le verbe *brailler* avait également le sens de « crier fort, de manière assourdissante ». Le prochain épisode de cette chronique mettra en vedette ces deux verbes retentissants, ainsi que les corneilles du titre.

EFFETS SPÉCIAUX

Au Québec, la connotation positive de *ricaner* et *ricaneux* se trouve parfois associée à la connotation négative que véhiculent ces mots en français général, ce qui aboutit à un nouvel effet de sens. Par exemple, dans ce passage de *La petite fille qui aimait trop les alouettes*, de Gaétan Soucy : « J'éprouvai un grand relâchement dans toute la dignité de ma personne, je renversai le cou en exhalant un soupir. Il manquait des planches au mur pour que le mur se rende jusqu'au toit, et c'est par là que frérot avait passé le buste et je vis sa figure à l'envers qui ricanait de belle hu-

meur depuis la sécurité du grenier » (Boréal, 1998, p. 40). Même s'il *ricane de belle humeur*, le contexte du roman nous a informés que son attitude est moqueuse.

Et cet autre exemple tiré d'un article paru dans *Voir* et intitulé *Montréal, la ricanieuse* : « Montréal a des traits des villes d'Enki Bilal, déshumanisantes. De ces endroits immenses où l'on croit pouvoir blottir sa vie. Mais où, dans le meilleur des cas, l'on ne blottit que son ennui, sa désillusion. Montréal est un vieux bourgeois qui n'a rien d'attirant, bien campé sur son banc de certitudes amères et frileuses, amer et frileux, qui ricane, pathétique. Montréal est un homme incapable de sourire. Montréal est une femme qui rit aux larmes. D'un rire qui ressemble aux larmes » (Eric-Olivier Dallard dans *Voir*, Montréal, 15 mars 2001, p. 11).

Ces effets spéciaux ne sont-ils pas la preuve que la connaissance des diverses facettes du français est un enrichissement ?¹⁰

Notes

- 1 Citation complète dans le *Grand Robert*, éd. de 1985 : « Il avait le rictus d'un homme qui ricane, mais un regard cruel et l'œil congestionné derrière le monocle », R. Martin du Gard, *Les Thibault*, t. IV, p. 98.
- 2 Conte publié en 1900 dans *La Chasse-Galerie. Légendes canadiennes*. Dans l'éd. Fides, 1979, p. 38.
- 3 Randle Cotgrave, *A Dictionnaire of the French and English Tongues*, London, Adam Islip, 1611 [réimpression : Hildesheim-New York, Georg Olms Verlag, 1970].
- 4 *To giggle* est le seul de ces verbes encore en usage en anglais. *To tighie*, forme ancienne de *tee-hee*, est une imitation d'un rire léger et moqueur, associé généralement aux femmes dans les exemples, selon l'*Oxford English Dictionary*, 2nd ed. *To dallie* signifiait « agir ou parler de façon badine, en s'amusant » et a pris le sens de « perdre son temps ». Les verbes *to wantonize* et *to wanton* signifiaient « s'amuser, batifoler, gambader », surtout en parlant d'un enfant ou d'un jeune animal ; ils sont sortis de l'usage, tandis que l'adjectif *wanton* a acquis divers sens péjoratifs.
- 5 A. Delboulle, *Glossaire de la vallée d'Yères pour servir à l'intelligence du dialecte haut-normand [...]*, Le Havre, 1876 [réimpr. : Genève, Slatkine Reprints, 1969].
- 6 Réédité avec le concours du Conseil général de la Somme, Sides, 1998.
- 7 René Debrie, *Lexique picard des parlers ouest-amiénois*, Amiens, Université de Picardie, 1975.
- 8 Dans le *Französisches etymologisches Wörterbuch* de W. von Wartburg, **kinni* 16, 325 b.
- 9 Louis-Fernand Flutre, *Le moyen picard d'après les textes littéraires du temps 1560-1660*, publié en 1970 avec l'aide du CNRS et du Conseil général de la Somme, p. 179.
- 10 Une partie des exemples tirés de la presse et de la littérature québécoise provient de la documentation du *Trésor de la langue française* au Québec, CIRAL, Université Laval.

